

Guide du candidat aux cycles supérieurs

Études supérieures
et postdoctorales

Université 
de Montréal
et du monde.

ÉTUDES SUPÉRIEURES
ET POSTDOCTORALES

Guide du candidat aux cycles supérieurs

MICROPROGRAMME
DESS
MAÎTRISE
DOCTORAT
ET AUTRES DIPLÔMES
D'ÉTUDES

JANVIER 2024

Table des matières

Les études supérieures : un engagement soutenu, une implication constante	7
Programmes d'études des cycles supérieurs	8
Programmes d'études de 2^e cycle	9
Microprogramme	
• Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS)	
Deux types de maîtrise	
• Maîtrise de recherche	
• Maîtrise professionnelle	
Diplôme d'études spécialisées (DES)	
Programmes d'études de 3^e cycle	11
Doctorat, deux profils	
• Doctorat profil chercheur (Ph. D.)	
• Doctorat profil professionnel (D.)	
Accès direct au doctorat depuis le baccalauréat	
• Passage accéléré de la maîtrise au doctorat	
Diplôme d'études professionnelles approfondies (DEPA)	
Programmes d'études individualisés de 2^e et de 3^e cycles.....	13
Choix du programme d'études qui vous convient le mieux	13
Une question déterminante	
Un examen de conscience s'impose	
Consultez également votre entourage	
Admission	15
Que faut-il savoir au préalable avant de déposer une demande d'admission ?	
Conditions d'admissibilité — étudiant régulier 2 ^e cycle	
Conditions d'admissibilité — étudiant régulier 3 ^e cycle	
Renseignez-vous sur le programme qui vous intéresse.....	17
N'hésitez pas à poser des questions	
Directeur de recherche	18
Choix du directeur de recherche	
Et maintenant, suivez le guide	19
Processus d'admission en 5 étapes faciles	
Formalités à connaître pour les étudiants étrangers.....	20
Niveaux d'équivalence	

Cotutelle de thèse de doctorat	21
Encadrement et ressources aux cycles supérieurs	22
Le règlement pédagogique	
Le rôle partagé des ESP et des facultés	
Les personnes-ressources du programme d'études	
• La technicienne ou le technicien en gestion des dossiers étudiants (TGDE)	
• Le directeur de recherche	
• Le responsable des études supérieures	
Cheminement étudiant.....	24
Soutien financier	24
Les périodes-clés	
Bourses	
Pour étudiants étrangers	
• Bourses d'exemption UdeM pour étudiants internationaux	
Autres sources de financement	
Outils pour préparer votre demande de bourse	26
Répertoire intégré des bourses à l'UdeM	
Calendrier annuel des concours de bourses d'études	
Stratégies gagnantes pour la préparation de votre demande de bourse	27
Ateliers de préparation à une demande de bourses	
Préparation d'une demande de bourse	
Soutien à la réussite	28
Des outils pour votre formation	
• Plan global d'études	
• Guides et documents de référence	
> L'encadrement aux études supérieures – Guide de l'étudiant	
> Guide des mémoires et des thèses	
> Ateliers pluridisciplinaires (PLU)	
> Ateliers de soutien à la réussite	
Réussir au-delà de votre formation : Votre projet de développement professionnel.....	30
École d'été doctorale et postdoctorale	
Ateliers de développement professionnel	
Journée Études supérieures et projet emploi	
Qui fait quoi aux ESP.....	31

Les études supérieures : un engagement soutenu, une implication constante

**Choisir l'Université de
Montréal pour votre
formation aux cycles
supérieurs, c'est vous
engager sur la voie de
la réussite.**

L'environnement d'apprentissage des études supérieures diffère nettement de celui des études de premier cycle. On le dit avancé, spécialisé et savant. Il est tout d'abord avancé parce qu'il s'appuie sur les connaissances acquises au premier cycle, dont il constitue un prolongement. Il est ensuite spécialisé en raison du fait qu'il met l'accent sur l'approfondissement de certains champs de ces connaissances acquises durant les études de premier cycle. On le dit enfin savant parce qu'il met obligatoirement en jeu le développement chez l'individu d'une attitude critique face aux théories proposées, leur validation, leurs limites et l'appréciation adéquate de leurs conséquences. On attend donc des étudiants des cycles supérieurs qu'ils développent des compétences d'analyse, d'évaluation et d'interprétation de la connaissance hors du commun.

Les programmes d'études supérieures sont d'ailleurs conçus pour créer un environnement qui stimule et interpelle les étudiants par une interaction intellectuelle soutenue avec leurs collègues et avec le corps professoral, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la salle de classe. C'est ce qui fait leur spécificité, quel que soit le type de compétences visées par le programme d'études, en recherche ou en formation professionnelle avancée.

Votre curiosité intellectuelle, votre créativité et votre performance académique vous amènent à vouloir entreprendre des études supérieures ? Quel que soit le type de grade supérieur que vous choisirez, gardez en tête que les études supérieures représentent un défi particulier et impliquent le développement d'habiletés de haut niveau. Cette expérience nécessitera de votre part un engagement constant dans l'accomplissement de vos études. Des objectifs de formation bien définis et réalistes vous aideront à maintenir la détermination suffisante pour rendre à terme des projets parfois exigeants. Ceux-ci favoriseront le développement de votre autonomie intellectuelle, de votre sens de l'initiative et vous aideront à acquérir l'éthique de travail et la discipline personnelle qui vous rendront maître d'œuvre de votre parcours académique.

Que vous visiez une attestation d'études, un diplôme d'études spécialisées (DESS), une maîtrise ou un doctorat, l'Université de Montréal offre un vaste éventail de programmes d'études qui sauront s'harmoniser avec les objectifs qui vous sont propres, et qui sont dispensés par des professeurs et chercheurs réputés et soucieux d'un enseignement de qualité. À l'UdeM, nous mettons tout en œuvre pour vous accompagner et vous soutenir à toutes les étapes de votre cheminement, de l'admission à la diplomation, afin que votre parcours étudiant soit une réussite et vous conduise à une carrière professionnelle ou de recherche à la hauteur de vos ambitions.

Programmes d'études des cycles supérieurs

Un large éventail de programmes d'études

FAITES LE BON CHOIX

Le vaste choix de programmes d'études de l'Université de Montréal saura satisfaire votre goût du savoir et vos aspirations professionnelles.

L'UdeM COMPTE :

13 facultés et écoles et plus de **60 départements** et écoles qui dispensent de l'enseignement de **2^e et de 3^e cycles** dans de multiples domaines d'études répartis dans **quatre grands secteurs d'enseignement**: les sciences de la santé, les sciences sociales, les sciences naturelles et les arts, lettres et sciences humaines.

Plus de 500

programmes d'études
de 2^e et 3^e cycles dans de
multiples domaines

Aménagement | Arts et lettres | Droit | Musique | Optométrie |
Santé publique | Sciences de la santé | Sciences de l'éducation |
Sciences de l'activité physique | Sciences des religions |
Sciences humaines | Sciences pharmaceutiques |
Sciences pures et appliquées | Programmes d'études
interdisciplinaires

Pour identifier votre programme d'études, visitez le site web de l'UdeM admission.umontreal.ca/programmes-de-cycles-superieurs et prenez connaissance des fiches des programmes d'études pour lesquels vous avez de l'intérêt. Comparez-les et faites votre choix.

Du microprogramme au diplôme d'études supérieures spécialisées, de la maîtrise au doctorat, du programme d'études axé sur la recherche à celui qui prépare à la pratique professionnelle, les possibilités sont telles que vous n'aurez aucun mal à trouver le programme d'études qui convient le mieux à vos objectifs de formation. Voir Les programmes d'études dans le site web des ESP.
www.esp.umontreal.ca

Programmes d'études de 2^e cycle

Les microprogrammes et les diplômes d'études supérieures spécialisées (DESS) sont des formations courtes destinées aux étudiants qui terminent un premier cycle universitaire et qui souhaitent explorer avant de s'engager aux études supérieures, ou à des personnes sur le marché de l'emploi qui cherchent une spécialisation reliée à leur champ d'activité professionnelle. Le diplôme d'études spécialisées (DES) correspond à une résidence réalisée dans un programme du secteur de la santé. Enfin, la maîtrise peut prendre trois formes distinctes. Elle peut être constituée uniquement de cours, comprendre la rédaction d'un court travail dirigé ou la réalisation d'un stage. Elle peut aussi comprendre la rédaction d'un important mémoire de recherche.

MICROPROGRAMME

Cheminement court de 9 à 18 crédits, le microprogramme permet d'acquérir la base d'une spécialisation. Il peut constituer la première étape vers le diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) ou la maîtrise, et également servir à parfaire des compétences professionnelles.

Durée minimale et maximale : 1 trimestre et 9 trimestres
Attestation d'études de 2^e cycle

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES (DESS)

Cheminement de 30 crédits, le DESS est divisé en deux segments : les fondements de la spécialisation d'une part et l'intégration et l'application des connaissances d'autre part. Formation continue pour des personnes sur le marché du travail, le DESS peut également mener à la maîtrise.

Durée minimale et maximale : 2 et 12 trimestres
Diplôme : diplôme d'études supérieures spécialisées

Au-delà du microprogramme et du DESS, informez-vous sur la maîtrise de recherche et la maîtrise professionnelle, pour aller plus loin.

DEUX TYPES DE MAÎTRISE

Ce cheminement vous offre deux choix :
la **maîtrise de recherche** ou la **maîtrise professionnelle**

Maîtrise de recherche

L'étudiant qui entreprend une maîtrise de recherche approfondit sa spécialisation et s'initie à la recherche scientifique. Il devra rédiger un mémoire sous la supervision d'un directeur de recherche. Une fois son programme de maîtrise terminé, le diplômé pourra, entre autres, œuvrer comme agent de recherche ou poursuivre des études de doctorat.

Cheminement recherche : 45 crédits
Durée minimale : 3 trimestres à temps plein
Durée maximale : 6 trimestres à temps plein ou 9 trimestres à temps partiel
Diplôme : maîtrise

Maîtrise professionnelle

L'étudiant qui entreprend une maîtrise professionnelle développe ses capacités d'intervention et ses aptitudes de praticien. Il devra suivre des cours, puis faire un stage dans un milieu de pratique et/ou remettre un travail dirigé.

Cheminement professionnel : normalement de 45 crédits
Durée minimale : 3 trimestres à temps plein
Durée maximale : 6 trimestres à temps plein ou 9 trimestres à temps partiel
Diplôme : maîtrise

DIPLÔME D'ÉTUDES SPÉCIALISÉES (DES)

L'étudiant obtient un diplôme d'études spécialisées (DES) après avoir réussi une spécialisation dans certains programmes d'études du secteur de la santé. Ces programmes d'études comportent principalement des stages de formation pratique en milieu clinique.

La scolarité varie de 3 à 8 ans selon les programmes d'études

Programmes d'études de 3^e cycle

DOCTORAT, DEUX PROFILS

Les doctorats, profil chercheur, peuvent être suivis de stages postdoctoraux et ouvrent la voie pour une carrière dans le milieu académique, de l'entreprise, du gouvernement, etc.

Les doctorats, profil professionnel, permettent aux diplômés de participer à l'avancement de la profession ou à l'évolution de ses pratiques.

Doctorat profil chercheur : conduit au grade de Philosophiæ Doctor (Ph. D.)

Ce doctorat est essentiellement axé sur la recherche. L'étudiant devra réussir un examen général de synthèse, rédiger une thèse et la soutenir devant un jury.

Ce cheminement permet à l'étudiant d'acquérir les méthodes nécessaires pour mener de façon autonome une recherche scientifique originale et d'apporter une contribution importante à l'avancement des connaissances.

Cheminement recherche : 90 crédits
Durée minimale : 6 trimestres à temps plein
Durée maximale : 15 trimestres à temps plein
Diplôme : doctorat

Doctorat profil professionnel : conduit au grade de docteur (D.)

Ce doctorat peut être le cheminement pour quiconque désire poursuivre une spécialité amorcée au 2^e cycle. Dans ce cas, l'étudiant devra faire un stage en milieu de pratique et présenter une composante recherche axée sur l'avancement de la profession ou l'évolution des pratiques.

Cheminement professionnel : normalement de 90 crédits
Durée minimale : 6 trimestres à temps plein
Durée maximale : 15 trimestres à temps plein
Diplôme : doctorat

L'UNIVERSITÉ DE
MONTRÉAL,
UN DES PLUS
IMPORTANTS PÔLES
DE RECHERCHE EN
AMÉRIQUE DU NORD

ACCÈS DIRECT AU DOCTORAT DEPUIS LE BACCALAURÉAT

Dans plusieurs disciplines, l'étudiant peut passer directement du baccalauréat au doctorat. Pour ce faire, il doit posséder un dossier académique exceptionnel et recevoir l'appui de son directeur de recherche. De plus, il devra suivre au minimum 9 crédits complémentaires dans son programme d'études de doctorat.

Passage accéléré de la maîtrise au doctorat

Au cours du 3^e trimestre et après avoir terminé tous les cours de son programme d'études de maîtrise, l'étudiant peut faire une demande de passage accéléré au doctorat, sans rédiger de mémoire.

Pour ce faire, il doit avoir obtenu des notes suffisamment élevées et doit recevoir l'appui de son directeur de recherche.

DIPLÔME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES APPROFONDIES (DEPA)

Ce programme d'études, comportant 30 crédits, permet à des professionnels qui détiennent un diplôme de 2^e cycle d'acquérir des compétences en résolution de problèmes complexes en approfondissant des connaissances et des habiletés pour concevoir ou mener à bien des projets de recherche scientifique et en analysant les résultats obtenus.

Durée minimale : 2 trimestres

Durée maximale : 12 trimestres à compter de la première inscription

Diplôme : DEPA

Programmes d'études individualisés de 2^e et de 3^e cycles

SAVIEZ-VOUS QUE...
Le programme d'études individualisées au 2^e ou au 3^e cycle vous offre la possibilité de recevoir une formation sur mesure dans certains domaines d'études interdisciplinaires. Renseignez-vous auprès des ESP sur les conditions d'un tel programme d'études.

Les Études supérieures et postdoctorales gèrent trois programmes d'études individualisés.

Une maîtrise ès arts (M. A.), une maîtrise ès sciences (M. Sc.) et un doctorat (Ph. D.) conçus sur mesure en fonction du projet de recherche et après approbation par les ESP. Certaines conditions sont requises pour être admissible à un tel programme d'études.

Pour en savoir davantage sur les programmes d'études, visitez le site web des ESP
www.esp.umontreal.ca
prog-individualise@esp.umontreal.ca

Choix du programme d'études qui vous convient le mieux

Une question déterminante

Quel programme d'études est le mieux adapté pour vous ? La réponse se situe quelque part au carrefour de vos aptitudes, de vos motivations et de vos projets professionnels, et il n'est pas toujours facile de l'identifier du premier coup. Une bonne façon de s'en approcher est de s'interroger soi-même et de consulter son entourage.

Un examen de conscience s'impose

Bien que banal en apparence, cet impératif est incontournable lorsque vous songez à vous engager dans des études supérieures.

Soyez honnête et demandez-vous si vos aptitudes et vos aspirations sont compatibles avec les exigences du programme d'études que vous souhaitez suivre.

Les études supérieures ont pour objectif d'accroître vos connaissances et votre expertise. Mais d'entrée de jeu posez-vous la question suivante : « Sur quoi est-ce que je veux en apprendre le plus ? ». Interrogez-vous d'abord sur vos propres intérêts ou appuyez-vous sur les succès obtenus durant vos études de premier cycle. Prenez aussi en compte les domaines de recherche intéressants auxquels vous avez été exposé dans vos activités professionnelles. Cependant, sachez que même si votre diplôme est envisagé comme un tremplin vers

des emplois plus enrichissants et mieux rémunérés, votre démarche de perfectionnement aux cycles supérieurs risque de modifier votre conception du travail, dans et hors la salle de classe, de même que vos projets de carrière.

Questionnez-vous enfin sur vos acquis en fonction des aptitudes requises par le programme d'études envisagé. Vos capacités actuelles vous permettront-elles de réussir ? Quelles sont les nouvelles compétences que vous souhaitez développer dans votre projet de formation ? Ces compétences et celles du programme d'études envisagé sont-elles en concordance ? C'est une question qu'il ne faut pas négliger.

Consultez également votre entourage

En plus de consulter les membres de votre famille, il est important que vous échangiez avec vos professeurs et, le cas échéant, avec votre employeur, sur votre projet de poursuivre des études supérieures. Ces personnes connaissent bien vos réalisations, vos intérêts et vos capacités et elles peuvent vous aider à faire le meilleur choix possible.

Le fait de discuter de vos aspirations avec les autres peut aussi vous aider à les clarifier pour vous-même.

Certains de vos interlocuteurs pourraient connaître des programmes d'études particulièrement appropriés en fonction de vos besoins. Ils pourraient même vous suggérer un directeur de recherche en plus de vous renseigner sur l'état du marché et sur les perspectives d'emploi dans le domaine visé. Vous devrez probablement obtenir des lettres de références de vos anciens professeurs et le fait de les avoir consultés à l'avance les implique dans votre démarche et peut vous valoir une recommandation plus étayée.

Vos collègues d'études de premier cycle ou de travail peuvent aussi servir de personnes-ressources en vous parlant de leur expérience aux cycles supérieurs. À l'inverse, des professeurs peuvent vous indiquer le nom d'anciens étudiants susceptibles de partager avec vous leur expérience académique ou professionnelle reliée à la poursuite d'études supérieures.



Admission

Que faut-il savoir au préalable avant de déposer une demande d'admission ?

Pour être admis à un programme d'études de 2^e ou de 3^e cycle, vous devrez d'abord répondre à certaines conditions.

Conditions d'admissibilité — étudiant régulier

2^e cycle

Microprogramme, diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS), maîtrise de recherche, maîtrise professionnelle

Pour être admissible à un programme d'études de 2^e cycle, l'étudiant doit :

- Être titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent;
- Avoir obtenu une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent) à son diplôme de 1^{er} cycle, posséder une expérience jugée satisfaisante ou démontrer des aptitudes marquées pour entreprendre des études de 2^e cycle. Certains programmes d'études de maîtrise ont un seuil d'admissibilité supérieur à 3,0 et certains microprogrammes et DESS ont un seuil d'admissibilité qui varie de 2,7 à 3,3. Consultez la fiche du programme d'études dans le site web de l'admission; **admission.umontreal.ca**
- Dans un programme d'études de recherche, trouver un professeur qui guide son choix de cours et qui dirige son travail de recherche;
- Posséder une connaissance suffisante du français. Différents cours de français sont offerts à l'UdeM aux étudiantes et étudiants qui souhaitent améliorer leur maîtrise du français. Pour plus d'informations, consultez le site du **Programme intensif de francisation universitaire (PIFU)** ou écrivez à francisation@umontreal.ca;
- Maîtriser suffisamment l'anglais ou une autre langue, si le programme d'études l'exige;
- Satisfaire aux conditions d'admissibilité (voir la fiche programme concernée).

Conditions d'admissibilité — étudiant régulier

3^e cycle

DEPA, doctorat

Pour être admissible à un programme d'études de 3^e cycle, l'étudiant doit :

- Être titulaire d'une maîtrise de l'UdeM ou posséder une formation jugée équivalente;
- Avoir obtenu une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 (ou l'équivalent) à son diplôme de maîtrise. Certains programmes d'études ont un seuil d'admissibilité supérieur à 3,3. Consultez la fiche du programme d'études sur le site web de l'admission; **admission.umontreal.ca**
- Présenter l'esquisse d'un projet de recherche;
- Dans un programme d'études de recherche, trouver un professeur qui guide son choix de cours et qui dirige son travail de recherche;
- Posséder une connaissance suffisante du français. Différents cours de français sont offerts à l'UdeM aux étudiantes et étudiants qui souhaitent améliorer leur maîtrise du français. Pour plus d'informations, consultez le site du **Programme intensif de francisation universitaire (PIFU)** ou écrivez à francisation@umontreal.ca;
- Maîtriser suffisamment l'anglais ou une autre langue, si le programme d'études l'exige;
- Satisfaire aux conditions d'admissibilité (voir la fiche programme concernée).

Renseignez-vous sur le programme qui vous intéresse

Consultez le responsable du programme de cycles supérieurs visé.

Il peut vous fournir des renseignements importants à propos du programme d'études envisagé et de ses objectifs, informations de première main qui souvent ne peuvent être obtenues autrement.

N'hésitez pas à poser des questions

Voici une liste indicative de questions. Choisissez celles qui sont pertinentes et n'hésitez pas à les poser.

- Combien d'étudiants en moyenne font une demande d'admission au programme d'études au cours d'une année ? Combien sont admis ? Combien sont actuellement inscrits au programme d'études ?
- Quels types d'emplois, tant universitaires que non universitaires, occupent les diplômés du programme ?
- Quelle est la structure du programme d'études envisagé (nombre de cours obligatoires, optionnels ou au choix) ?
- Quels sont les cours offerts ? Combien le sont par trimestre ? Vous garantit-on une place dans les cours retenus ? Combien parmi les cours offerts dans le programme d'études se rattachent à vos champs d'intérêt ?
- Quelle est la longueur ou l'ampleur moyenne d'un mémoire ou d'une thèse rédigé(e) dans ce programme d'études ?
- Offre-t-on des séances de développement des compétences professionnelles sur des sujets comme la rédaction de demandes de subvention, la publication d'articles ou la présentation de communications à des congrès ?
- Est-ce qu'il y a des possibilités, au sein de l'unité académique, du département ou dans un centre affilié à l'UdeM, de développer des aptitudes à l'enseignement ?
- Existe-t-il une formation pour m'aider à améliorer ma maîtrise de la langue française ?
- Quels genres de services professionnels sont offerts aux étudiants; par exemple, pour les besoins en matière de santé et de soutien psychologique ?
- Existe-t-il une association étudiante ?
- Existe-t-il un endroit où les étudiants des cycles supérieurs peuvent se retrouver pour socialiser ou réseauter ?



Directeur de recherche

Le choix d'un directeur de recherche est essentiel dans le cadre d'une formation à la recherche. Dans le cas du doctorat, l'identification du directeur de recherche est préalable à l'admission. Son rôle est foncièrement le même dans tous les secteurs disciplinaires, mais les modalités de cette direction peuvent s'exercer différemment selon le champ d'études :

- Dans les sciences naturelles ou le secteur de la santé, par exemple, le choix du sujet de recherche dépend dans une assez large mesure des travaux de recherche du directeur pressenti.
- Dans les sciences humaines et sociales, en contrepartie, les sujets de recherche proviennent le plus souvent des étudiants eux-mêmes.



Quelques questions à poser concernant votre encadrement :

- Combien d'étudiants travaillent actuellement avec votre directeur de recherche éventuel ?
- Ferez-vous partie d'une équipe ou d'un groupe de recherche avec d'autres étudiants ?
- Participerez-vous à des réunions régulières avec des professeurs et des étudiants pour discuter de sujets académiques ?
- Est-ce qu'on vous a invité à remplir un plan global d'études ?
- Est-ce que vous pourrez bénéficier d'un comité de parrainage ?
- Quelles sont les bourses ou les autres formes de soutien financier offertes durant le cheminement dans votre programme d'études ?

Choix du directeur de recherche

Bien qu'en tant qu'étudiant vous soyez le principal acteur de votre cheminement et de votre succès, vous devez être accompagné à toutes les étapes de votre parcours avec une supervision modulée selon ses besoins. La compréhension mutuelle des attentes à la fois de l'étudiant et du directeur de recherche est essentielle dans une telle démarche. Une communication ouverte entre les directeurs de recherche et les étudiants permet dans de nombreuses circonstances de prévenir les malentendus qui pourraient survenir autrement. Pour connaître les bonnes pratiques à adopter pour chacun, rendez-vous à la rubrique Directeur de recherche de la section Études de 2e et 3e cycles du site web des ESP.

esp.umontreal.ca/programmes-et-stages/etudes-de-2e-et-3e-cycles/directrice-et-directeur-de-recherche

Note : Le Service à la vie étudiante de l'UdeM (SVÉ) met également à votre disposition un Guide pratique pour explorer les études supérieures.

www.cesar.umontreal.ca/orientation/documents/choisirsonsubjectmemoireouthese_000.pdf

Une fois ces questions réglées et votre choix définitivement arrêté, vous pouvez maintenant remplir votre demande d'admission.

Et maintenant, suivez le guide

Processus d'admission en 5 étapes faciles

Il est possible de déposer plusieurs demandes d'admission en ligne par trimestre (maximum de 10 choix, coût associé à chaque choix additionnel).

Étape 1

Remplir un formulaire de demande d'admission avant le **1^{er} février** pour les trimestres d'été et/ou d'automne et avant le **1^{er} septembre** pour le trimestre d'hiver.

admission.umontreal.ca/admission

Au-delà de ces dates limites, plusieurs programmes d'études continuent d'accepter des candidatures (surtout pour le trimestre d'automne). VÉRIFIER AUPRÈS DE L'UNITÉ ACADÉMIQUE CONCERNÉE.

Étape 2

Fournir les documents requis. Consultez la procédure à suivre pour le téléversement de ces documents dans le site web de l'Admission. Les lettres de recommandation sont transmises par voie électronique. Vérifier la procédure.

admission.umontreal.ca/admission/depot-de-la-demande/faire-parvenir-les-documents

Étape 3

Acquitter les frais d'admission.

admission.umontreal.ca/admission/cycles-superieurs/frais-dadmission

Étape 4

Étude du dossier.

L'étude du dossier est effectuée par l'unité académique.

Étape 5

Réponse.

L'étudiant reçoit un avis d'admission ou de refus via son Centre étudiant.

Note: Le candidat qui reçoit une offre d'admission doit confirmer sa place via son Centre étudiant avant la date indiquée dans son avis d'admission (date aussi envoyée par courriel).

Attention: HEC Montréal (www.hec.ca) et Polytechnique Montréal (www.polymtl.ca) ont leurs propres processus d'admission et d'inscription.

Vous avez des questions ?

Des personnes-ressources du service de la Gestion des études des ESP sont là pour vous aider; n'hésitez pas à communiquer avec elles.

Renseignements: **esp-admission@esp.umontreal.ca**

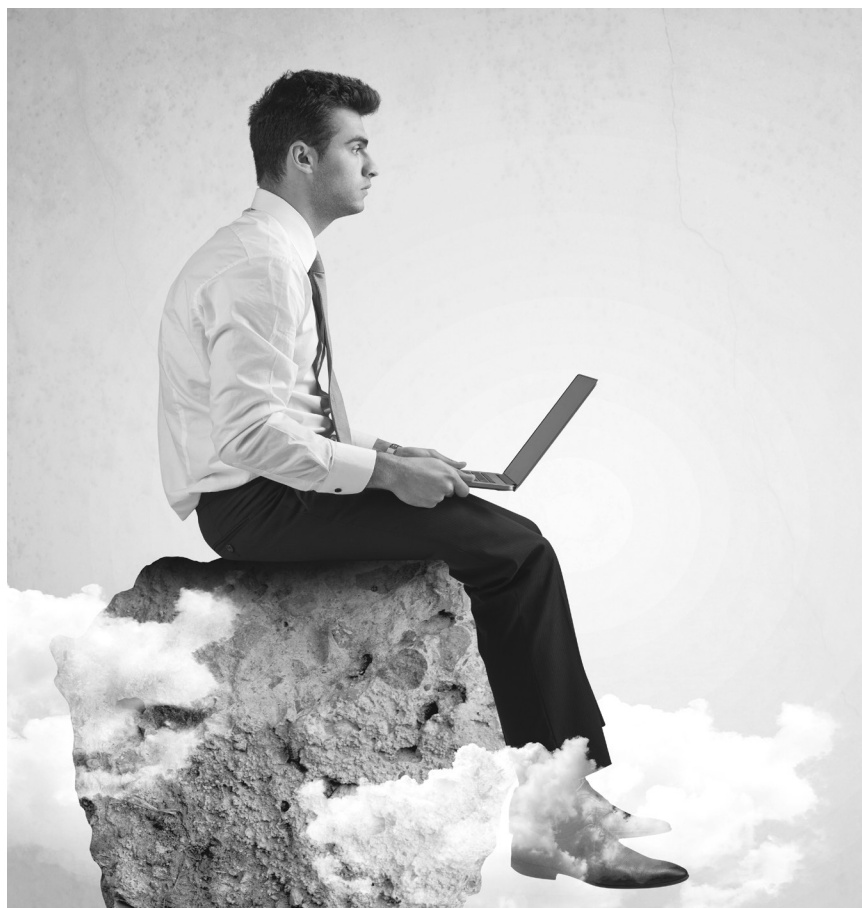
Formalités à connaître pour les étudiants étrangers

Lors d'une demande d'admission, les étudiants étrangers doivent compter de 3 à 6 mois pour obtenir un visa d'études et s'acquitter de toutes les formalités entourant leur séjour au Québec. La demande d'admission pourrait être reportée au trimestre suivant si les Études supérieures et postdoctorales jugent que le visa d'études ne sera pas obtenu à temps. Pour tout savoir sur les conditions de votre statut d'étudiant internationaux, visitez le site web d'UdeM International.
international.umontreal.ca

Niveaux d'équivalence

Avant de présenter une demande d'admission, le candidat étranger doit vérifier si le diplôme obtenu dans le pays où il a fait ses études est reconnu par les ESP.

Rendez-vous au site web des ESP pour consulter les niveaux d'équivalence par pays pour l'admission aux 2^e et 3^e cycles.
esp.umontreal.ca/programmes-et-stages/etudes-de-2e-et-3e-cycles/equivalences-internationales



Cotutelle de thèse de doctorat

La cotutelle de thèse a été créée pour des étudiants de 3^e cycle qui souhaitent bénéficier des expertises de professeurs-chercheurs de deux établissements. Un tel programme d'études implique des séjours dans les deux institutions partenaires.

Le processus d'admission et d'évaluation de la candidature pour une cotutelle de thèse est le même pour tous les étudiants désirant s'inscrire à un programme d'études de doctorat.

Deux établissements d'enseignement supérieur et de recherche se partagent la formation doctorale de l'étudiant. À cette fin, deux directeurs de recherche, avec l'accord des institutions auxquelles ils appartiennent, élaborent un programme de formation conjoint pour le doctorant. Ce dernier effectue sa scolarité et ses travaux en fréquentant, en alternance, les deux établissements. Il soutient sa thèse devant un jury formé conjointement par les deux partenaires, qui lui décernent un diplôme unique sous la forme de deux parchemins mentionnant leur collaboration. La formule de la cotutelle de thèse suppose donc un ou des séjours à l'étranger ainsi que la codirection de la thèse, mais elle ne se limite pas à ces modalités — d'où l'importance de bien distinguer sa spécificité.

Votre diplôme vous est décerné avec la mention de la cotutelle avec l'autre établissement et correspond à un seul et même doctorat.

En plus d'être une expérience académique enrichissante, ce parcours de formation enrichi est une expérience de vie unique.

Si vous envisagez effectuer une cotutelle de thèse, nous vous invitons à nous contacter pour entamer les démarches dès votre premier trimestre, ou au plus tard avant la fin de votre première année d'inscription au doctorat.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec la personne coordonnatrice des cotutelles de thèse des ESP.
cotutelle-international@esp.umontreal.ca

Encadrement et ressources aux cycles supérieurs

UNE RÉFÉRENCE DE
PREMIÈRE IMPORTANCE
POUR L'ÉTUDIANT AUX
CYCLES SUPÉRIEURS

Le règlement pédagogique

Le Règlement pédagogique des ESP est une référence de première importance pour l'étudiant des cycles supérieurs. Il constitue un recueil officiel des règlements, des directives et des procédures qui encadrent les études supérieures. Il est recommandé de bien le connaître. Tout y est décrit. Ce document répondra à plusieurs de vos interrogations. Consultez-le souvent. Il vous sera utile tout au long de votre parcours d'études. N'oubliez pas aussi de consulter le règlement propre au programme d'études que vous aurez choisi. secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-des-etudes-superieures-et-postdoctorales

Le rôle partagé des ESP et des facultés

Les ESP travaillent de pair avec les facultés disciplinaires. En plus d'émettre votre avis d'admission, les ESP suivent votre cheminement en s'assurant, notamment, que vous ayez franchi les différentes étapes obligatoires. Elles vous proposent aussi des programmes de bourses dont elles gèrent les concours, et développent différents outils d'encadrement et de soutien à la réussite.

Les personnes-ressources du programme d'études

La technicienne ou le technicien en gestion des dossiers étudiants (TGDE)

Dans votre unité académique, votre dossier sera suivi par un technicien ou une technicienne en gestion des dossiers étudiants (TGDE). Cette personne-ressource vous accompagnera tout au long de votre parcours d'études. Qu'il s'agisse de l'inscription à vos cours, à différentes formations parallèles ou pour obtenir de l'information relative à votre dossier académique, c'est la personne désignée.

Le directeur de recherche

Votre formation à la recherche s'appuie également sur une direction de recherche ou, ce qu'il est convenu d'appeler, l'encadrement aux études supérieures.

Votre encadrement est capital pour mener à bien votre projet d'études. Votre directeur de recherche est cette personne-ressource qui vous encadrera et vous aidera à définir votre plan global d'études, à bien planifier votre cheminement ou encore à obtenir une bourse. Il vous soutiendra à la fois intellectuellement et humainement pendant

**DE L'ADMISSION
À LA DIPLOMATION,
LES ESP RÉPONDENT
À VOS QUESTIONS SUR
VOTRE CHEMINEMENT
ACADÉMIQUE**

Les ESP travaillent également avec le concours des personnes-ressources du programme d'études dans les unités. Faites connaissance avec ces personnes-ressources, elles vous seront indispensables tout au long de votre parcours.

tout votre parcours, de l'admission jusqu'à l'évaluation finale de votre projet de recherche.

Pour consulter la liste des directeurs de recherche ainsi que leurs domaines de recherche, visitez le site web des unités académiques et celui de la recherche.

www.recherche.umontreal.ca

Le choix de votre directeur de recherche doit se faire à l'admission ou avant la fin du 1^{er} trimestre pour le cheminement de la maîtrise de recherche. Certains programmes d'études exigent toutefois que l'étudiant ait déjà identifié un directeur de recherche au moment de l'admission. Pour le doctorant, le choix de votre directeur de recherche se fait normalement à l'admission.

Le responsable de programmes aux cycles supérieurs

En cas de situations particulières, le responsable de programmes aux cycles supérieurs de votre unité d'attache saura vous aider et trouver une solution. Discutez-en avec lui. Qu'il s'agisse d'exigences du programme d'études ou d'une particularité liée à votre recherche, n'hésitez pas à lui soumettre vos préoccupations.

L'encadrement aux cycles supérieurs — Le guide de l'étudiant vous renseignera sur ces questions. Pour en savoir davantage, consultez ce document dans la section Documentation le site web des ESP. esp.umontreal.ca/documentation



Cheminement étudiant

Les périodes-clés

Vous êtes inscrit dans un programme d'études de 2^e ou de 3^e cycle en recherche :

Tout au long de votre parcours, une foule de renseignements pratiques vous seront utiles pour mener à bien votre plan global d'études.

Consultez le tableau *Cheminement étudiant aux cycles supérieurs* qui regroupe l'information sur les étapes importantes à respecter pendant votre parcours étudiant, de même que sur le soutien financier qui vous est offert. Rendez-vous à la rubrique Cheminement et encadrement de la page Documentation.

esp.umontreal.ca/documentation

N'oubliez pas que c'est le *Règlement pédagogique des ESP* qui régit les études supérieures et que le *Plan global d'études* fait état de votre propre cheminement.

Gardez ce tableau-repère sous la main et consultez-le souvent. En un coup d'œil, il vous permettra de connaître et de suivre les **étapes obligatoires** dans votre cheminement aux études supérieures.

Renseignements : esp-admission@esp.umontreal.ca



Soutien financier

Le soutien financier représente une composante déterminante dans la réussite des études supérieures. Plusieurs instances outre l'Université de Montréal et incluant, entre autres, les organismes gouvernementaux et paragouvernementaux, les entreprises et les fondations, contribuent au soutien financier des étudiants inscrits aux cycles supérieurs. À l'Université de Montréal, plus de 60 millions de dollars provenant de diverses sources sont investis dans le soutien financier.

Bourses

Les Études supérieures et postdoctorales administrent pour divers organismes subventionnaires publics ou privés (dont l'Université de Montréal) une multitude de bourses adaptées aux différents profils étudiants des 2^e et 3^e cycles. Consultez le détail des principales bourses d'études dans le site web des ESP regroupées dans les catégories suivantes :

- Bourses des Études supérieures et postdoctorales (ESP)
- Bourses pour étudiants internationaux
- Bourses des unités académiques
- Bourses des organismes subventionnaires
- Bourses des fondations
- Autres programmes de bourses

Consultez l'onglet Bourses et financement dans le site web des ESP pour connaître l'ensemble des programmes de bourses d'études et l'information sur les possibilités de financement.

esp.umontreal.ca/bourses-et-financement/du-financement-pour-votre-reussite

Pour étudiants étrangers

Bourses d'exemption UdeM pour étudiants internationaux

L'Université de Montréal a créé un programme de bourses d'exemption UdeM applicable aux droits de scolarité supplémentaires pour les étudiantes et étudiants internationaux. Les droits de scolarité supplémentaires représentent la différence entre les droits de scolarité exigés des étudiantes et étudiants internationaux et ceux exigés des étudiantes et étudiants québécois.

Étudiantes et étudiants de 2e cycle

La bourse d'exemption UdeM s'appliquera à une partie des droits de scolarité supplémentaires pour les étudiantes et étudiants internationaux de 2e cycle.

Étudiantes et étudiants de 3e cycle

La bourse d'exemption UdeM s'appliquera à la totalité des droits de scolarité supplémentaires pour les étudiantes et étudiants internationaux de 3e cycle. Ils paieront donc l'équivalent des droits de scolarité des étudiantes et étudiants québécois.

L'objectif de la bourse d'exemption UdeM est de recruter les meilleurs étudiantes et étudiants internationaux afin qu'ils poursuivent des études supérieures et qu'ils contribuent à la diversité culturelle de l'Université de Montréal. Vous trouverez des informations sur la bourse d'exemption UdeM sur le site du Bureau du registraire (www.registraire.umontreal.ca dans la section « Droits de scolarité » ainsi que sur le site du Service d'admission et du recrutement (www.admission.umontreal.ca dans la section Info-conseils « Financer ses études »).

Guide du candidat aux cycles supérieurs

Pour bénéficier d'une telle bourse, vous n'avez qu'à faire une demande d'admission dans un de nos programmes d'études. La bourse s'appliquera à vos frais de scolarité lorsque vous commencerez vos études.

Autres sources de financement

Vous pouvez également occuper un emploi d'auxiliaire d'enseignement, d'assistant de recherche ou de chargé de cours. Ces postes sont affichés dans votre unité d'enseignement ou pourraient vous être offerts par vos professeurs.

Dans les unités académiques (facultés, écoles, départements, programmes certains programmes de bourses et de soutien financier sont aussi offerts. Votre unité académique vous renseignera sur ces possibilités.

Le site web des Bourses vous permettra de naviguer à travers plusieurs informations entourant les bourses. Il vous sera aussi possible d'utiliser le répertoire des bourses pour trouver un financement : www.bourses.umontreal.ca.

Plusieurs emplois sur le campus sont réservés aux étudiants. Pour obtenir plus d'informations, consultez le site web du Service à la vie étudiante (SVÉ).

vieetudiante.umontreal.ca/a-propos/service/conseils-carriere

Outils pour préparer votre demande de bourse

Répertoire intégré des bourses à l'UdeM

Afin de faciliter votre recherche de financement, il existe un répertoire intégré unique qui regroupe un grand nombre de programmes de bourses d'études. Il vous permet entre autres de connaître le montant des bourses, les critères d'admissibilité ainsi que les dates limites pour présenter une demande de bourse.

Vous pouvez y effectuer votre recherche à partir de votre domaine d'études, de votre cycle, du type de bourse désirée, de votre statut au Canada ou par d'autres mots-clés.

www.bourses.umontreal.ca

DES OUTILS
ET DES MOYENS
POUR VOTRE
RECHERCHE
DE FINANCEMENT

Calendrier annuel des concours de bourses d'études

Toute l'année, divers concours de bourses qui s'adressent aux étudiants des cycles supérieurs sont lancés. Pour obtenir les dates d'échéance et le lieu du dépôt des candidatures, les ESP publient dans son site web un calendrier annuel des concours de bourses. Ce calendrier est disponible à la section Bourses et financement dans le site web des ESP.

esp.umontreal.ca/bourses-et-financement/du-financement-pour-votre-reussite

Stratégies gagnantes pour la préparation de votre demande de bourse

Certaines stratégies sont proposées pour préparer une demande de bourse gagnante. D'autres outils sont également fournis aux étudiants et aux directeurs de recherche pour faciliter la rédaction des demandes de bourse et des lettres de recommandation.

Si vous avez des questions à ce sujet : informez-vous auprès du Bureau des bourses des ESP ou du responsable des études supérieures de votre unité académique. Consultez la section *Qui fait quoi* pour savoir à qui vous adresser aux ESP. Consultez la section Bourses de la rubrique Financement pour prendre connaissance de ces informations.

www.esp.umontreal.ca

Ateliers de préparation à une demande de bourses

Renseignez-vous également sur l'atelier pluridisciplinaire PLU6153. Cet atelier créé par les ESP vous permettra de comprendre les différentes étapes de la préparation d'une demande de bourse, de la rédaction à l'évaluation.

saisonsesp.umontreal.ca/activites/preparation-dune-demande-de-bourse

ateliers@esp.umontreal.ca

Préparation d'une demande de bourse

Afin de vous apporter son soutien lors de votre recherche de financement, les Études supérieures et postdoctorales vous proposent un ensemble de recommandations pour la présentation d'une demande de bourse de qualité. Ces recommandations peuvent être consultées à la section Bourses de la rubrique Financement dans le site web des ESP. Vous y retrouverez une section avec de judicieux conseils intitulée « Stratégies gagnantes pour la préparation d'une demande bourses ». Si vous avez des questions à ce sujet, informez-vous auprès du Bureau des bourses des ESP ou auprès du responsable des études supérieures de votre unité académique.

www.esp.umontreal.ca

esp-bourses@esp.umontreal.ca

Soutien à la réussite

Des outils pour votre formation

Plan global d'études

Qu'est-ce qu'un plan global d'études ? Il s'agit en quelque sorte d'une feuille de route, d'un itinéraire où se trouvent consignées les étapes majeures du parcours que vous aurez à franchir pour compléter votre programme d'études (scolarité préparatoire ou complémentaire, scolarité du programme d'études, stage, dépôt de devis, examen de synthèse.... C'est en fait tout ce que vous devez savoir concernant le cheminement dans votre programme d'études avant de l'entreprendre. Votre plan global d'études devra être présenté à votre directeur de recherche avant la fin du 1^{er} trimestre de votre première inscription. D'ailleurs, le plus souvent, ce plan global d'études sera conçu en collaboration avec ce dernier. En somme, c'est un outil aussi indispensable qu'une boussole en forêt.

Guides et documents de référence

L'encadrement aux études supérieures – Guide de l'étudiant

Les ESP ont produit ce guide pour l'encadrement de l'étudiant, afin de l'accompagner à l'orée de son processus de formation et dans sa quête d'une direction de recherche. Familiarisez-vous, entre autres, avec les différents types de modalités de direction, les modalités de rédaction, le plan global d'études, les contextes d'encadrement, les moments à risque ou encore la gestion des situations problématiques. Gardez-le à portée de main. Pour consulter ce document en ligne, rendez-vous à la section Documentation dans le site web des ESP.

esp.umontreal.ca/documentation

Guide des mémoires et des thèses

Ce document de référence diffusé par les ESP est un outil de travail destiné aux étudiants qui sont inscrits à un programme de recherche aux cycles supérieurs. Son objectif principal est de regrouper des informations importantes concernant la préparation des mémoires et des thèses. Pour consulter ce document en ligne, rendez-vous à la section Documentation dans le site web des ESP.

esp.umontreal.ca/documentation

Ateliers pluridisciplinaires (PLU)

Ces formations, offertes tant aux étudiants de maîtrise et de doctorat qu'aux stagiaires postdoctoraux, proposent des thèmes tels que la communication orale, la communication scientifique écrite, la recherche documentaire, la vulgarisation scientifique, la préparation d'une demande de bourse. Prenez connaissance du calendrier annuel.

saisonsesp.umontreal.ca/activites

Programme intensif de francisation universitaire (PIFU)

L'UdeM a lancé un programme d'apprentissage en ligne et de formation à distance destiné à ses futurs étudiants et étudiantes non francophones souhaitant améliorer leur niveau de connaissance du français afin de concrétiser leur projet d'études à l'UdeM. Pour plus d'informations, consultez le site du programme

admission.umontreal.ca/programme-intensif-de-francisation-universitaire/le-programme

ou écrivez à **francisat@umontreal.ca**.

Ateliers de soutien à la réussite

Le Service à la vie étudiante (SVÉ) propose aux étudiants des cycles supérieurs plusieurs ateliers qui visent à améliorer les méthodes d'étude et les habiletés d'apprentissage. L'inscription à ces ateliers se fait en ligne à même le site web du SVÉ.

vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante

Réussir au-delà de votre formation

Votre projet de développement professionnel

Que faire après ses études aux cycles supérieurs ? De quelle façon mettre en valeur ses compétences ? Comment convaincre les recruteurs de la valeur ajoutée d'une formation aussi pointue ? Comment rédiger un CV académique ou professionnel ? Autant de questions qui surgissent lorsque vient le temps d'intégrer le marché du travail après sa formation aux cycles supérieurs. Voyez les activités développées par les ESP afin de vous outiller pour une meilleure intégration au marché de l'emploi.

École d'été doctorale et postdoctorale

Lieu de formation et de réseautage, l'École d'été doctorale et postdoctorale des ESP s'avère un incontournable pour l'étudiant qui souhaite enrichir son réseau et développer des compétences pertinentes pour une insertion professionnelle réussie.
saisonsesp.umontreal.ca/activites/ecole-dete-doctorale-et-postdoctorale

Ateliers de développement professionnel

Les ateliers siglés IPR (insertion professionnelle) et PLU (pluridisciplinaire) sont des formations novatrices offertes aux étudiants inscrits à temps complet à un programme de maîtrise de recherche ou de doctorat, ainsi qu'aux stagiaires postdoctoraux. Ces ateliers permettent de bien vous outiller face aux défis inhérents à une pratique en milieu professionnel et constituent un volet complémentaire important à votre formation disciplinaire.
saisonsesp.umontreal.ca/activites

Journée Études supérieures et projet emploi

La journée Études supérieures et projet emploi, organisée avec la collaboration de différents partenaires, tant institutionnels qu'externes, propose des pistes de réflexion et des outils concrets pour mieux définir votre projet d'emploi. Ces journées de formation contribuent à construire un pont entre le monde académique et le marché de l'emploi, afin de combler l'écart souvent ressenti par les finissants qui, pour une grande majorité, trouveront leur place dans les industries, les grandes entreprises ou dans les organisations nationales et internationales.

Vous avez besoin de renseignements supplémentaires :
ateliers@esp.umontreal.ca

**S'OUTILLER POUR UNE
MEILLEURE INTÉGRATION
AU MARCHÉ DE L'EMPLOI**

LES ☀️ 🌱 ❄️ 🌿
SAISONS
DES **ESP**

L'équipe des ESP

Vous avez des questions sur votre admission, sur le soutien financier, sur les cotutelles, sur l'international ?

Consultez la page **Équipe du site web des ESP**, vous y trouverez les personnes-ressources de nos divers services.

- Gestion des études
- Soutien financier
- International

Nos coordonnées

Études supérieures et postdoctorales
2910, boul. Édouard-Montpetit
Montréal (QC) H3T 1J7

514 343-6426

esp-admission@esp.umontreal.ca

www.esp.umontreal.ca

